

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 Novembre 2015

Présents : Mme BOYAT Sylvie

Mrs : BOINNARD Cyril, CONVERSET Jacques, DELERCE Olivier, DUPONT Eric,
MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusés : Mrs CURT Patrick et JOSSERAND Jean-François

Absente : Mme DWORAK Bogéna

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h40.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 9 octobre 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- Certificats d'Urbanisme
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Les Brons »
Références cadastrales : A 3175
Objet : Vente Vauthay Marcel / Vauthay Michaël
Avis : La parcelle n'est pas dans la carte communale.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Montriond le Bas »
Références cadastrales : D 583
Objet : Vente Mudry / Rew
Avis : La parcelle n'est pas dans la carte communale.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Bois du Caveau »
Références cadastrales : B 1130 – 1131 – A 1403
Objet : Vente Vernet Guy / Boinnard L.
Avis : Les parcelles ne sont pas dans la carte communale.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « La Croix »
Références cadastrales : A 2373
Objet : Vente Rosset Paul / Colson Michel
Avis : La parcelle n'est pas dans la carte communale
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Montagne de Caborge »
Références cadastrales : B 1752 – 1753 – 1754 – 1755 – 1756 – 1757
Objet : Vente Rosset Claude / Boinnard Daniel
Avis : Les parcelles ne sont pas dans la carte communale.

- Office Notarial de Thonon les Bains (Maitre Boullara–Boulet)
Lieu-dit : « Sous Montriond »
Références cadastrales : D 644 – 649 – 654 – 888
Avis : Les parcelles ne sont pas dans la carte communale.
- Office Notarial de Viuz en Sallaz (Maitre BRaffin-Renaud)
Lieu-dit : « Les Culées »
Références cadastrales : A 562 – 3127 – 3129 – 3131 – 3133
Avis : Les parcelles ne sont pas dans la carte communale.
- BOINNARD Lucien
Lieu-dit : « Les Croisettes »
Références cadastrales : B 3483
Objet : Construction d'une habitation (résidence principale)
Avis : La parcelle n'est pas dans la carte communale.
- Rosset Camille
Lieu-dit : « Les Croisettes »
Références cadastrales : B 2801
Objet : Construction d'une habitation
Avis : La parcelle n'est pas dans la carte communale.

3. Dénomination des voies :

Mme Boyat Sylvie présente au CM les différents noms possible des voies.

4. Délibération coupes de bois 2016 :

Le CM prend acte de la proposition de l'ONF concernant les coupes de bois pour 2016.
 La commission Forêt va étudier cette proposition.

5. Point sur les travaux d'eau et d'assainissement :

La tranche de travaux entre la STEP et le Pont de la Besentière est terminée.

6. Demande de prêt STEP :

Monsieur le Maire présente au CM la demande de prêt auprès du Syndicat d'Eau et d'Assainissement pour financer les travaux de raccordement entre les STEP de Seytroux et de Le Biot.

Montant emprunté : 180 000 €

Taux : 2,10 %

Durée : 15 ans

Vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

7. Dépose de dossiers de demande de subvention :

Monsieur le Maire présente les 2 dossiers de demande de subventions :

- Dossier 1 : Dégrilleur et débimètre.
 Montant : 110 000 €
- Dossier 2 : Désaffectation de la STEP.
 Montant : 45 000 €

Vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

8. Tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Monsieur le Maire présente le budget de l'exercice 2015 :

- Dépenses : 96 408 €
- Recettes : 96 478 €

Propositions des nouveaux tarifs (HT) pour 2016 :

- abonnement eau : 80 €
- Consommation d'eau : 1,34 € le m³ jusqu'à 300 m³
0,54 € le m³ après 300 m³
- abonnement assainissement : 70 €
- Consommation : 1,14 € le m³ jusqu'à 300 m³
0,48 € le m³ après 300 m³
- Branchement eau : 320 €

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du conseil.

9. Tarifs des locations des appartements communaux :

A compter du 1^{er} janvier 2016, voici les tarifs des divers appartements situés :

- A l'école : 446 €
- Au dessus de la salle d'animation : 401 €
- Au dessus de la Mairie : T2 : 350 €
T3 : 374 €
- Aux gites des Meuniers : 550 €

10. Délibération seuil de rattachement des charges et produits à l'exercice :

Le CM décide de fixer à 500 € H. T. le seuil en-dessous duquel le rattachement des charges et des produits à l'exercice ne sera pas effectué sur le budget Eau et Assainissement.

11. Organisation des Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 :

Horaires	Dimanches 6 décembre 2015	Dimanches 13 décembre 2015
8 h – 10 h	Cyril et Julien	Jacques et Julien
10 h – 12 h	Cyril et Jean-Claude ou Jean-François	Jacques et Jean-Claude ou Jean-François
12 h – 14 h	Olivier et Bogéna	Olivier et Sylvie
14 h – 16 h	Eric et Patrick	Eric et Sylvie
16 h – 18 h	Stéphane et Patrick	Stéphane et Bogéna

12. Affaires diverses :

- Eric Dupont présente une demande d'utilisation de la salle d'animation pour un club de country.
Le CM donne son accord moyennant un tarif de 25 € la séance et que la salle soit rendue propre.
- La bibliothèque demande une avance sur la subvention 2016 afin de profiter d'offres d'achats intéressants suite à la fermeture définitive de la librairie-presses de Saint-Jean d'Aulps.
Délibération : Pour : 8.
- Monsieur le Maire présente brièvement le projet de la carrière de Saint Martin.

La réunion est clôturée à 23h10.